



## Environment and Climate Change Committee

### Agenda

**Meeting #:** 2  
**Date:** Tuesday, March 21, 2023  
**Time:** 9:30 am  
**Location:** Champlain Room, 110 Laurier Avenue West, and by electronic participation  
**Members:** Chair: Councillor Shawn Menard, Vice-chair: Councillor Marty Carr, Councillor Riley Brockington, Councillor David Brown, Councillor Cathy Curry, Councillor Sean Devine, Councillor David Hill, Councillor Theresa Kavanagh, Councillor Rawlson King, Councillor Matt Luloff, Councillor Tim Tierney

Christopher Zwierzchowski, Committee Coordinator  
(613) 580-2424, ext. 21359  
[Christopher.Zwierzchowski@ottawa.ca](mailto:Christopher.Zwierzchowski@ottawa.ca)

---

1. Notices and meeting information for meeting participants and the public

Notices and meeting information are attached to the agenda and minutes, including: availability of simultaneous interpretation and accessibility accommodations; *in camera* meeting procedures; information items not subject to discussion; personal information disclaimer for correspondents and public speakers; notices regarding minutes; and remote participation details.

Accessible formats and communication supports are available, upon request.

Except where otherwise indicated, reports requiring Council consideration will be presented to Council on April 12, 2023 in Environment and Climate Change Committee Report 2.

The deadline to register by phone to speak, or submit written comments or visual presentations is 4 pm on March 20, 2023, and the deadline to register to speak by email is 8:30 am on March 21, 2023.

2. Declarations of Interest  
3. Confirmation of Minutes

3.1 ECCC Minutes 1 - Tuesday, 21 February 2023

4. Communications and Correspondence

4.1 By-law Exemption for Tree Cutting near Tewin Area

5. Office of the City Clerk

5.1 End-of-Term Report 2019-2022 - Environmental Stewardship Advisory Committee (ESAC)

File No. ACS2023-OCC-CCS-0033 - City-wide

**Report recommendation**

**That the Environment and Climate Change Committee receive this report for information.**

5.2 Status Update – Environment and Climate Change Committee Inquiries and Motions for the period ending March 10, 2023

File No. ACS2023-OCC-CCS-0034 - City-wide

**Report recommendation**

**That the Environment and Climate Change Committee receive this report for information.**

6. Planning, Real Estate and Economic Development Department

6.1 Wastewater Energy Transfer (WET) Pilot Project – 665 Albert Street

File No. ACS2023-PRE-EDP-0011 – Somerset (14)

**Report recommendations**

**That the Environment and Climate Change Committee recommend Council:**

- 1. Authorize the General Manager of Infrastructure and Water Services, or their designate, to review and consider the approval of a connection to the City's wastewater infrastructure to supply wastewater to a proposed Wastewater Energy Transfer (WET) system for the Dream LeBreton development, subject to receipt of a detailed design, a third-party review and to the satisfaction of General Manager;**
- 2. Approve the proposed WET System Design Review Fee and an annual Energy Transfer Fee for the WET system connection to the City's wastewater infrastructure based on a required flow rate (\$/L/sec) being considered to support anticipated energy demands for the Dream LeBreton development;**

3. Delegate the authority to the General Manager of Infrastructure and Water Services, or designate, to negotiate, enter into, execute and amend a Wastewater Energy Transfer Agreement with Theia Partners Inc. / Envari Holding Inc. Partnership and any other agreements necessary to give effect thereto upon such terms and conditions satisfactory to the General Manager of Infrastructure and Water Services, guided by the proposed Draft Term Sheet attached as Document 3, and in a form satisfactory to the City Solicitor;
4. Direct staff to report back to Council by Q4 2024 on a review of existing procedures to enable district energy infrastructure to locate within the municipal road allowance / rights-of-way, including addressing instances where such infrastructure may cross property lines; and
5. Direct staff to report back on the results of the WET System pilot project, no later than 18 months following implementation of the WET System.

7. Public Works Department

7.1 Financial Statements for In-House Solid Waste Collection – External Audit Results

File No. ACS2023-PWD-SWS-0001 – City-wide

**Report recommendation**

**That the Environment and Climate Change Committee recommend Council receive this report for information.**

8. In Camera Items

9. Motions of Which Notice has been Previously Given

9.1 Councillor R. King - Electric Vehicle Parking Meter Stations

File No. ACS2023-OCC-CCS-0032 - City-wide

**WHEREAS** On April 24, 2019, City Council declared a Climate Emergency for the purposes of naming, framing, and deepening our commitment to protecting our economy, our eco systems, and our community from climate change;

**WHEREAS** this declaration provides additional direction to staff for expanded work on the Climate Change Master Plan, Energy Evolution, and the future Climate Resiliency Plan;

**WHEREAS** part of this plan has included commitment to supporting the transition to electric vehicles and has installed several electric vehicle charging stations across Ottawa. Transitioning from gas and diesel vehicles to electric vehicles is one of the most important actions required to meet Ottawa’s target to reduce greenhouse gas

emissions to zero by 2050;

WHEREAS the city launched 24 new on-street charging stations. The charging stations are at 12 locations in the urban area such as Beechwood Avenue, Daly Avenue, Wellington Street West, Cartier Street, Main Street and Laurier Avenue East;

WHEREAS each site is equipped with two level 2 chargers which provide 35 to 45 km per hour of charging. Users are charged \$2 per hour;

WHEREAS the charging stations are part of the City's efforts to support the uptake of electric vehicles in Ottawa;

WHEREAS this project was completed with support from the federal government under the Zero Emission Vehicle Infrastructure Program, and Envari, an affiliate of Hydro Ottawa.

WHEREAS privately-owned companies as well as organizations such as the Ottawa Airport Authority currently offer charging stations in their paid parking lots and garages;

WHEREAS the City has also recently installed charging stations at a City-owned park and ride station at Chapel Hill Park and Ride; and

WHEREAS Park and Ride spaces are purchased and paid for monthly, much like paying for parking across the city.

WHEREAS the City continues to review locations and will be making recommendations for additional EV charging in Ottawa;

WHEREAS the City of Peterborough approved the installation of eight parking charging stations for electric cars free to use with paid parking;

WHEREAS the public charging stations planned for Peterborough will be free to charge with paid parking;

WHEREAS providing free charging aligns with the current public EV charging approach the City already offers;

WHEREAS the gradual charging speed of EV stations may keep drivers longer in the city centre that may lead to greater economic activity for downtown businesses.

WHEREAS the public stations may help attract visitors to travel and spend extra time in Ottawa that otherwise may not have visited the downtown due to its limited EV charging capabilities.

**WHEREAS** on-street parking rate proposed rate for Ottawa’s 2023 Budget is set at a maximum of \$4 per hour;

**THEREFORE BE IT RESOLVED** that Staff explore the ability to use unspent dollars from the Climate Change Master Plan and Energy Evolution to fund the purchase and retrofitting that may be required to fund the cost of public-use EV chargers in already established parking metered spaces.

**THEREFORE BE IT FURTHER RESOLVED** that this project consider and ensure that:

- a. The appropriate duration and location of time for downtown metered spaces
- b. Feasibility of locations with proximity to current electrical conduits, such as newly resurfaced Montreal Road and other complete streets in the city
- c. Local municipal parking garages are included
- d. Parking enforcement of a 4-hour parking limit is not exceeded to allow for multiple EVs re-energizing per day.
- e. Parking in these spots would be restricted to electric vehicles and only while charging.
- f. There is opportunity to align with High Performance Development Standards (HPDS), in terms of its requirements for private development, to induce developers to add EV chargers (cost recouped through a “preferred parking” fee) for resident parking and/or visitor parking at their private developments of multi-unit residential buildings (MURBs).

**THEREFORE BE IT FURTHER RESOLVED** staff report back in Q3 2023 on the feasibility and implementation of this project.

10. Notices of Motions (For Consideration at Subsequent Meeting)

11. Inquiries

12. Other Business

13. Adjournment

Next Meeting

April 18, 2023.

## Comité de l'environnement et du changement climatique

### Ordre du jour

N° de la réunion : 2  
Date : le mardi, 21 mars, 2023  
Heure : 09 h 30  
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique  
Membres : Président : Shawn Menard, conseiller, Vice-présidente : Marty Carr, conseillère, Riley Brockington, conseiller, David Brown, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Sean Devine, conseiller, David Hill, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère, Rawlson King, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Tim Tierney, conseiller

Christopher Zwierzchowski, coordonnateur de comité  
613-580-2424, poste 21359  
[Christopher.Zwierzchowski@ottawa.ca](mailto:Christopher.Zwierzchowski@ottawa.ca)

---

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 12 avril 2023 dans le rapport 2 du Comité de l'environnement et du changement climatique.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-

comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 20 mars 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le 21 mars, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 1 du CECC - Le mardi 21 février 2023

4. Communications et correspondance

4.1 Exemption au règlement pour l'abattage d'arbres près du secteur Tewin

5. Bureau du greffier municipal

5.1 Rapport de fin du mandat 2018-2022 du Comité consultatif sur la gérance environnementale (CCGE)

Dossier : ACS2023-OCC-CCS-0033 - À l'échelle de la ville

**Recommandation du rapport**

**Que le Comité de l'environnement et du changement climatique prenne connaissance du présent rapport.**

5.2 Rapport de situation – Demandes de renseignements et motions du Comité de l'environnement et du changement climatique pour la période se terminant le 10 mars 2023

Dossier : ACS2023-OCC-CCS-0034 - À l'échelle de la ville

**Recommandation du rapport**

**Que le Comité de l'environnement et du changement climatique prenne connaissance du présent rapport.**

6. Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

6.1 Projet pilote de transfert de l'énergie des eaux usées (TEEU) – 665, rue Albert

Dossier : ACS2023-PRE-EDP-0011 – Somerset (14)

**Recommandations du rapport**

**Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil :**

1. **Autoriser la directrice générale des Services d'infrastructure et d'eau, ou son représentant, à analyser et à envisager d'approuver un raccordement à l'infrastructure d'eaux usées de la Ville visant à fournir des eaux usées au système proposé de transfert de l'énergie des eaux usées (TEEU), au projet d'aménagement de Dream LeBreton, sous réserve de la réception d'une**

conception détaillée et d'un examen réalisé par un tiers à la satisfaction de la directrice générale;

2. Approuver les frais d'examen de la conception du système de TEEU proposé et les frais annuels de transfert d'énergie pour le raccordement de ce système à l'infrastructure d'eaux usées de la Ville, selon le débit (\$/L/s) envisagé pour répondre à la demande prévue en énergie de l'aménagement de Dream LeBreton;
3. Déléguer à la directrice générale des Services d'infrastructure et d'eau, ou à son représentant, le pouvoir de négocier, de conclure, d'exécuter et de modifier une entente de transfert de l'énergie des eaux usées avec Theia Partners Inc./Envari Holding Inc. et toute autre entente nécessaire, aux conditions qu'elle juge satisfaisantes (d'après la liste des conditions préliminaires proposée ci-jointe en tant que document 3) et dans une forme qui satisfait l'avocat général;
4. Demander au personnel de faire rapport au Conseil d'ici le quatrième trimestre de 2024 sur l'examen des procédures existantes permettant d'établir l'infrastructure énergétique de quartier au sein de l'emprise routière municipale, notamment de trouver des occasions où une telle infrastructure peut traverser les limites de propriété; et
5. Demander au personnel de faire rapport sur les résultats du projet pilote, au plus tard 18 mois après la mise en service du système de TEEU.

7. Direction générale des travaux publics

7.1 États financiers pour la collecte des déchets solides par la ville – résultats de la vérification externe

Dossier : ACS2023-PWD-SWS-0001 – À l'échelle de la ville

**Recommandation du rapport**

**Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport pour information.**

8. Points à huis clos

9. Motions ayant fait l'objet d'un avis précédent

9.1 Conseiller R. King - Bornes de recharge pour véhicules électriques sur les places avec parcomètre

Dossier : ACS2023-OCC-CCS-0032 - À l'échelle de la ville

**ATTENDU QUE le 24 avril 2019, le Conseil municipal a déclaré l'état d'urgence**

climatique afin de nommer, d'encadrer et d'intensifier l'engagement de la Ville à protéger son économie, ses écosystèmes et ses communautés des changements climatiques; et

ATTENDU QUE la déclaration indique au personnel comment approfondir son travail sur le Plan directeur sur les changements climatiques, la stratégie Évolution énergétique et le futur plan de résilience aux changements climatiques; et

ATTENDU QUE, dans le cadre de ce plan, la municipalité s'engage à soutenir la transition vers les véhicules électriques à Ottawa et a installé à cet effet plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques partout dans la ville. Remplacer les véhicules à essence et à diesel par des véhicules électriques est l'une des mesures les plus importantes à adopter pour permettre à Ottawa d'atteindre sa cible, qui consiste à ramener à zéro, d'ici 2050, ses émissions de gaz à effet de serre; et

ATTENDU QUE la Ville a installé 24 nouvelles bornes de recharge sur rue à 12 endroits dans le secteur urbain (ex. : avenue Beechwood, avenue Daly, rue Wellington Ouest, rue Cartier, rue Main et avenue Laurier Est); et

ATTENDU QUE chaque emplacement est équipé de deux bornes de niveau 2, qui assurent une autonomie de 35 à 45 km par heure de recharge, et que les utilisateurs doivent payer des frais de 2 \$ l'heure; et

ATTENDU QUE ces bornes de recharge s'inscrivent dans la démarche de la Ville visant à promouvoir la généralisation des véhicules électriques à Ottawa; et

ATTENDU QUE ce projet a été réalisé avec le soutien du gouvernement fédéral, dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro, et d'Envari, une filiale d'Hydro Ottawa; et

ATTENDU QUE des entreprises privées et des organisations comme l'Administration de l'aéroport d'Ottawa proposent actuellement des bornes de recharge dans leurs parcs de stationnement et garages payants; et

ATTENDU QUE la Ville a récemment installé des bornes de recharge au parc-o-bus municipal de Chapel Hill; et

ATTENDU QUE les places des parcs-o-bus sont soumises à un abonnement mensuel, comme les autres places de stationnement de la ville; et

ATTENDU QUE la Ville continue d'étudier des emplacements et formulera des recommandations en vue de l'installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques à Ottawa; et

ATTENDU QUE la Ville de Peterborough a approuvé l'installation de huit bornes de

recharge libres d'utilisation pour les clients du stationnement payant; et

**ATTENDU QUE** ces bornes de recharge seront gratuites pour les clients du stationnement payant; et

**ATTENDU QUE** la mise à disposition de bornes de recharge gratuites s'inscrit dans l'approche de la Ville en matière de rechargement des véhicules électriques; et

**ATTENDU QUE** la progressivité de chargement des bornes de recharge peut amener les conducteurs à rester plus longtemps dans le centre-ville et ainsi dynamiser l'activité économique des commerçants du secteur; et

**ATTENDU QUE** les bornes de recharge publiques peuvent attirer des visiteurs et encourager les personnes qui n'auraient autrement pas visité le centre-ville, en raison du nombre limité de bornes de recharge dans ce secteur, à prolonger leur séjour à Ottawa; et

**ATTENDU QUE** le tarif de stationnement sur rue proposé dans le budget 2023 de la Ville est établi à un maximum de 4 \$ l'heure;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le personnel étudie la possibilité d'utiliser l'argent non dépensé du Plan directeur sur les changements climatiques et de la stratégie Évolution énergétique pour financer les acquisitions et rénovations potentiellement nécessaires pour couvrir les coûts d'installation de bornes de recharge publiques sur des places de stationnement avec parcomètre existantes.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le personnel voit à :

- a. étudier le caractère approprié de la durée de stationnement et de l'emplacement des places avec parcomètre dans le centre-ville;
- b. évaluer la faisabilité de l'installation de bornes de recharge sur des places situées à proximité de conduits électriques existants (ex. : chemin de Montréal récemment réasphalté ou autres rues complètes dans la ville);
- c. prendre en compte les garages de stationnement municipaux locaux;
- d. instaurer une durée maximale de stationnement de quatre heures pour permettre le rechargement de plusieurs véhicules électriques par jour;
- e. limiter le stationnement aux véhicules électriques en chargement;
- f. envisager la possibilité que soient respectées les Normes pour l'aménagement d'immeubles très performants (NAITP), en particulier les exigences concernant les aménagements privés, pour inciter les promoteurs à ajouter des bornes de recharge de véhicules électriques (qui seraient

amorties grâce à un tarif de « stationnement préférentiel ») dans les stationnements pour résidents ou visiteurs lors de l'aménagement privé d'immeubles à logements multiples.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel présente un rapport au troisième trimestre de 2023 sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet.**

10. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)
11. Demandes de renseignements
12. Autres questions
13. Levée de la séance

Prochaine réunion

18 avril 2023.